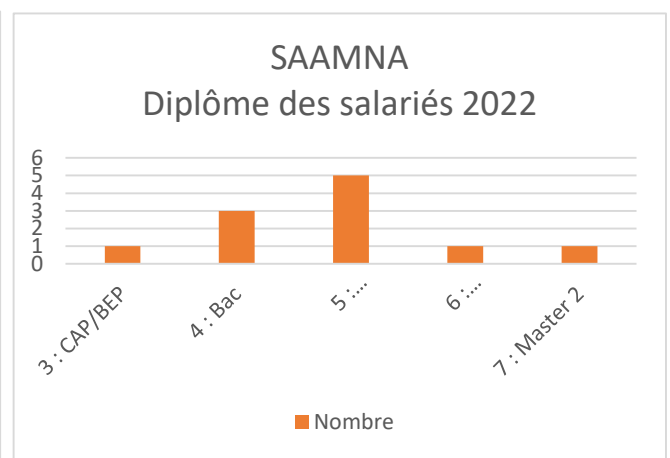
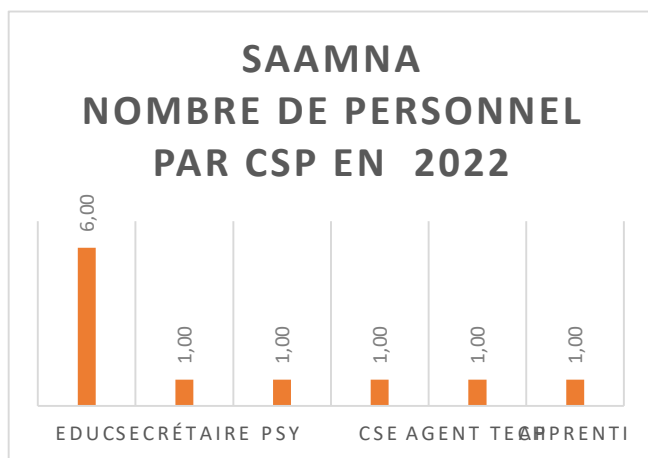


Rapport d'activité SAAMNA 2022

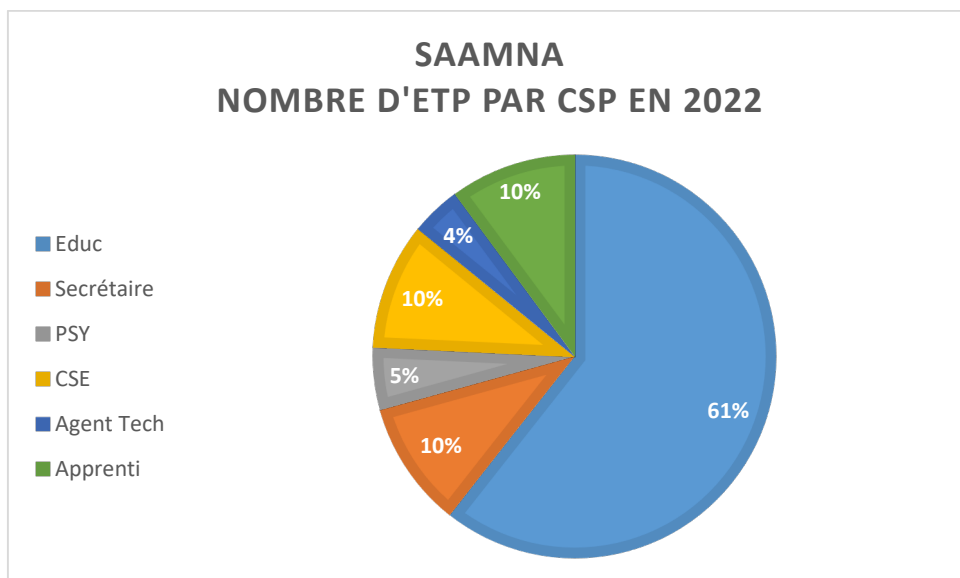
1- L'équipe :

La composition de l'équipe

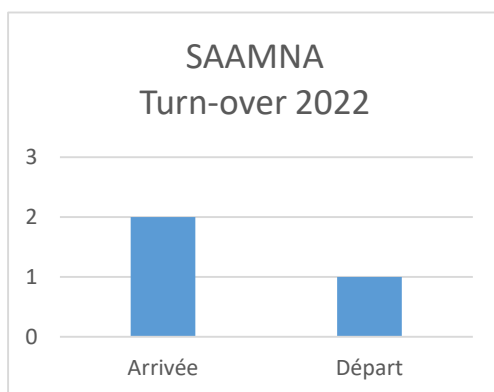
Elle est constituée d'une cheffe de Service, d'une psychologue qui est passée à mi-temps, d'une secrétaire, de cinq éducateurs spécialisés, d'une monitrice éducatrice en apprentissage, d'un homme d'entretien à mi-temps et d'un agent des services généraux qui intervient une fois par semaine pour l'entretien des locaux.



Les éducateurs représentent la plus grande partie des effectifs de la masse salariale.



Sur cette année 2022, le départ d'une éducatrice a eu lieu en juillet suite à une longue période d'absence pour maladie. Elle a été remplacée par une éducatrice en juillet également.



Nous avons accueilli une apprentie monitrice éducatrice sur le pôle de Verdun en septembre.

Répartition géographique des salariés

Tous les salariés sont domiciliés en Meuse.

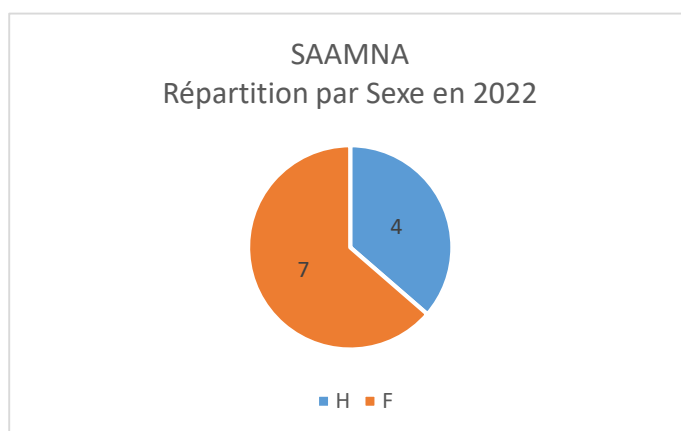
Les éducateurs interviennent essentiellement au domicile des jeunes sur l'ensemble du département. Ils sont donc répartis sur deux secteurs géographiques :

- Le Nord meusien (Verdun – Montmédy - Stenay).
- Le Sud meusien (Bar le Duc – Ligny en barrois – Commercy – Saint Mihiel).

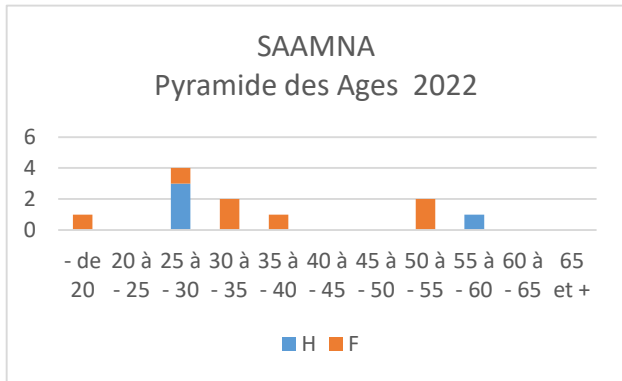
Les référents des jeunes sont déterminés en priorité en fonction de leur lieu de résidence, afin de pouvoir être réactif en cas de besoin, mais aussi pour limiter les déplacements.

Répartition Homme/Femme de l'équipe

Les femmes représentent 63.64% de l'effectif total des salariés du SAAMNA.



Age et ancienneté des salariés



La moyenne d'âge au SAAMNA est de 36 ans.

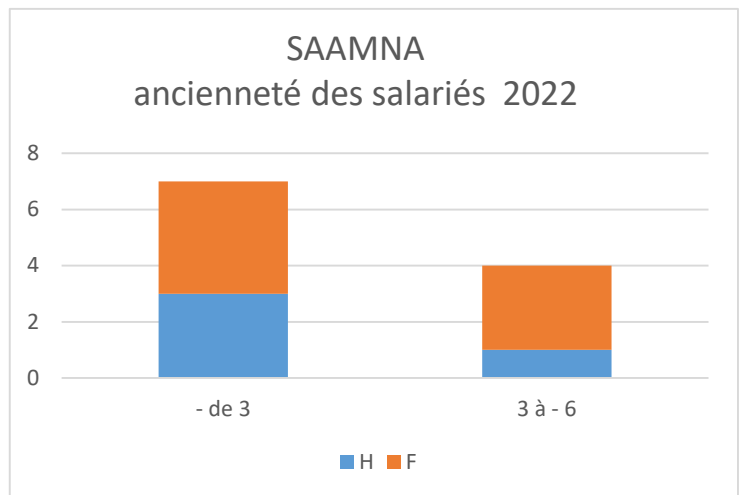
L'équipe éducative a une moyenne d'âge de 29 ans.

L'ouverture du service ayant eu lieu en 2019, quatre personnes embauchées à la création du service sont encore en poste.

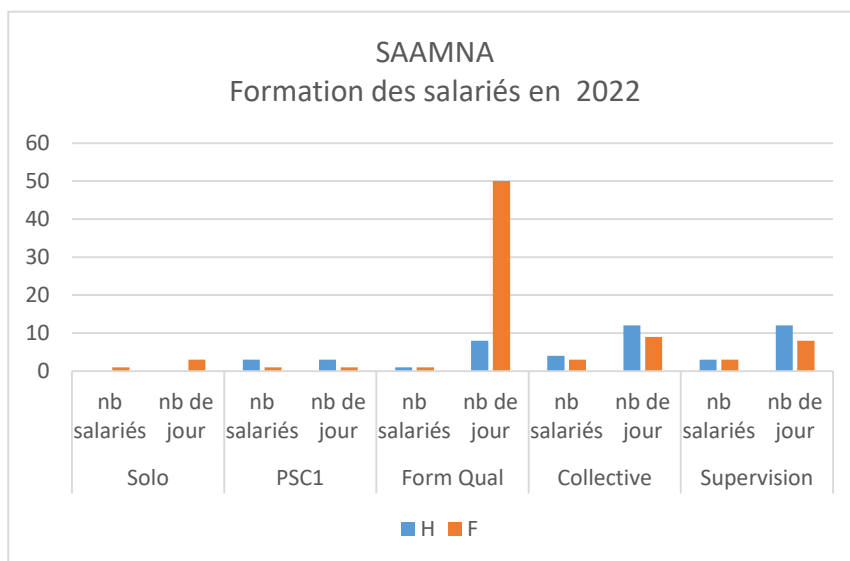
Quatre personnels ont intégré l'équipe en 2020.

Une personne a été recrutée en 2021 et suite à une démission, une nouvelle recrue est arrivée en 2022.

Pour finir, l'embauche d'une apprentie monitrice éducatrice a eu lieu en 2022.



La formation des personnels

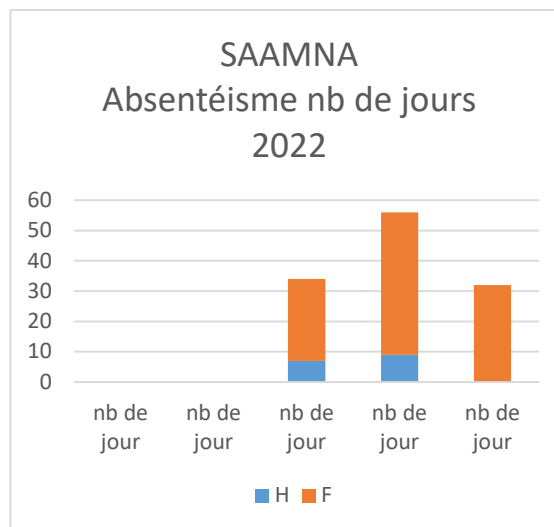
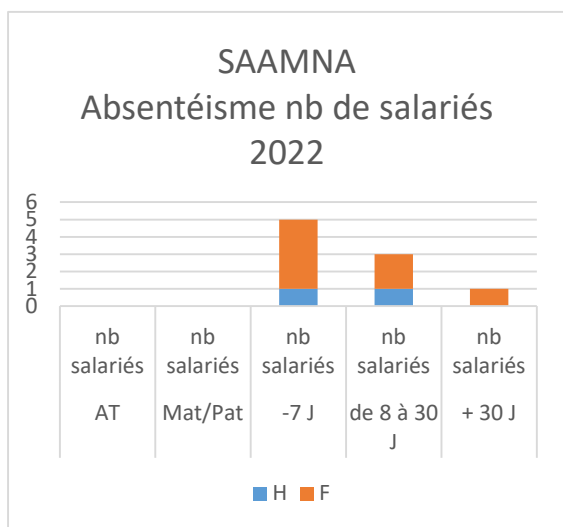


Hormis la secrétaire, tous les salariés de la structure ont pu bénéficier au minimum d'une formation, individuelle ou collective.

L'accent a été mis sur la professionnalisation. Un moniteur éducateur, et une éducatrice scolaire ont présentés leur validation des acquis par l'expérience et ont obtenu le diplôme d'éducateur spécialisé en fin d'année 2022.

La cheffe de service a pu bénéficier d'une formation en master 1, qui lui a permis d'obtenir un DU de Responsable des Etablissements et Services Médico-Sociaux.

Taux d'absentéisme



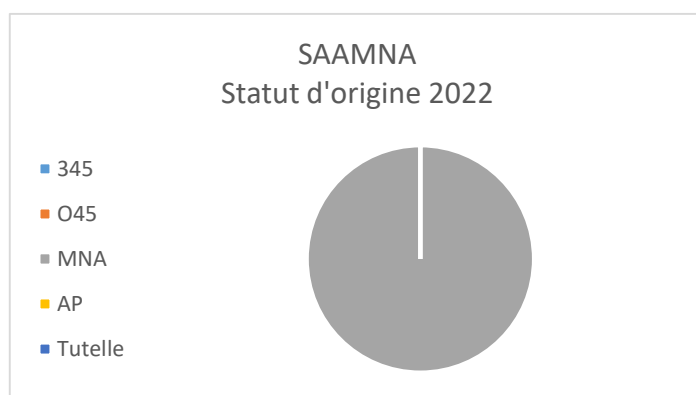
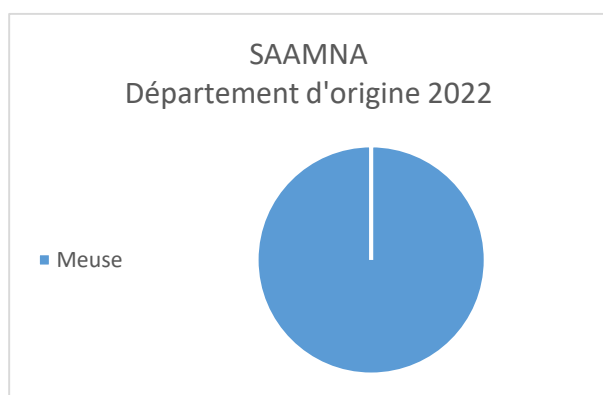
Hormis un arrêt long qui a précédé une démission, les autres arrêts maladies ont été de courte durée.

2- Les jeunes :

Répartition géographique et statut des jeunes accueillis

Les jeunes accueillis au SAAMNA, sont tous confiés au département de la Meuse. Soit dans le cadre de la protection de l'enfance ou par la contractualisation d'un accompagnement jeune Majeur.

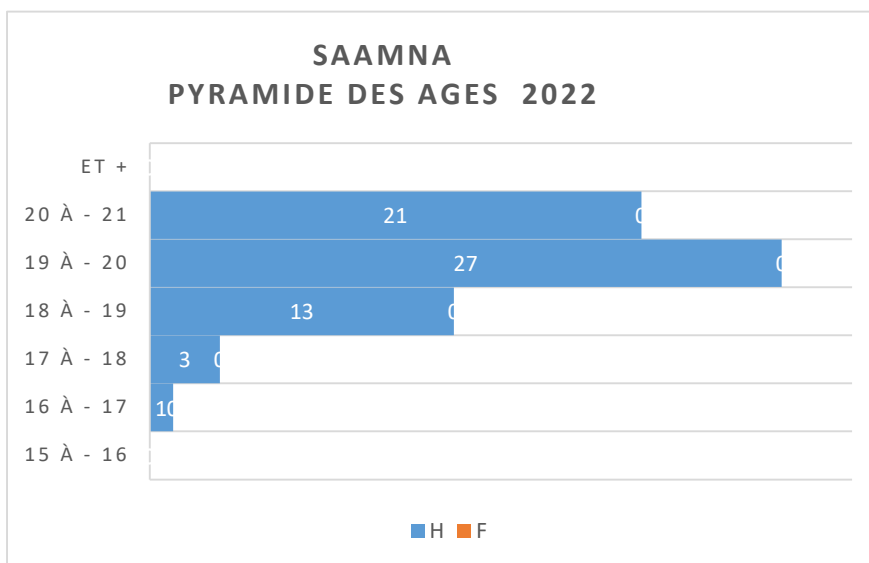
Ils sont initialement accueillis sous statut de MNA, puis confié au département dans le cadre de la protection de l'enfance.



Age des jeunes

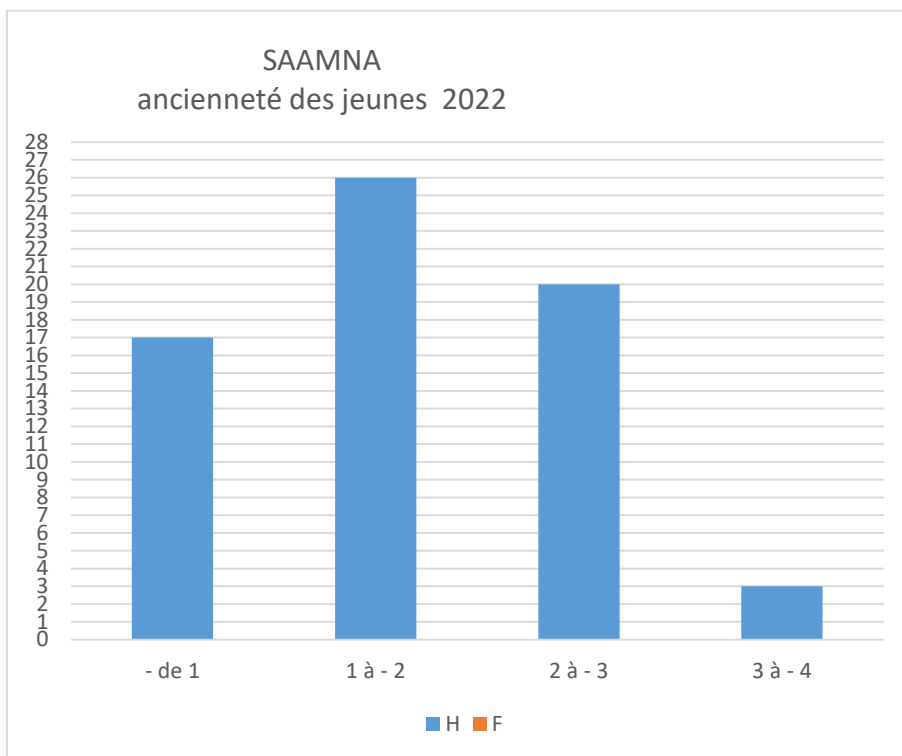
En 2022, les jeunes accompagnés dans le service autonomie sont âgés de 16 à 20 ans.

Les jeunes qui ont été accueillis dans le service sur l'année 2022, sont pour la plupart des jeunes majeurs qui étaient pris en charge par des structures d'hébergements collectif.



Au 1 janvier 2022 l'effectif est de 48 jeunes sur l'ensemble du département. Les arrivées sont échelonnées en fonction des départs des jeunes qui sont prêts à prendre leur autonomie. Au 31 décembre 2022, l'effectif est de 51 jeunes accompagnés.

Durée de la prise en charge



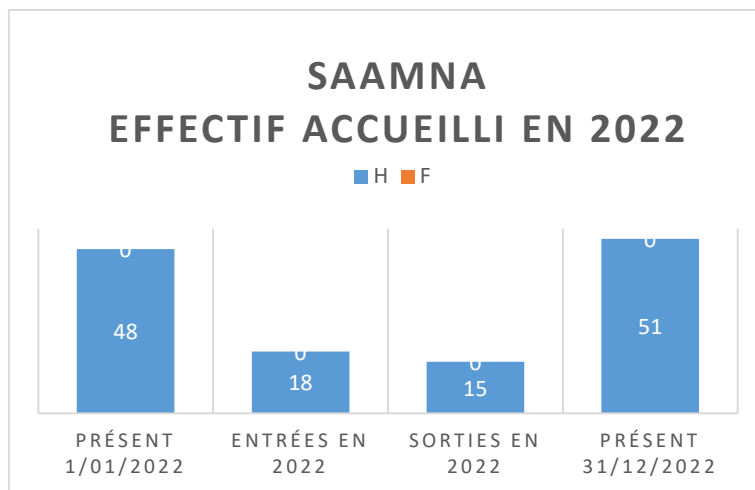
Les jeunes bénéficient en moyenne d'un accompagnement d'un à trois ans pour travailler l'accès à leur autonomie.

La loi dite « loi taquet » renforce la continuité des accompagnements en proposant systématiquement la poursuite de la prise en charge au-delà des 18 ans pour les jeunes préalablement confiés dans le cadre de la protection de l'enfance.

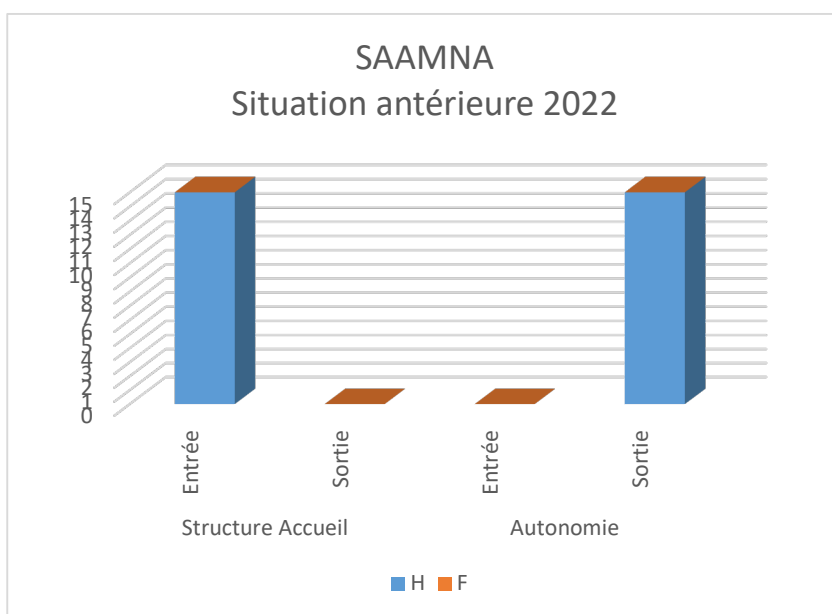
Situation des jeunes à l'entrée et à la sortie du SAAMNA :

A leurs arrivées, les jeunes sont orientés soit par une des structures du SEISAAM (DAMIE Bar le Duc, Verdun ou Stenay), soit par le département (ESPE1 – ESPE2).

Sur les dix-huit jeunes qui ont été accueillis au SAAMNA, aucun jeune n'était hébergé en hôtel avant son arrivée.

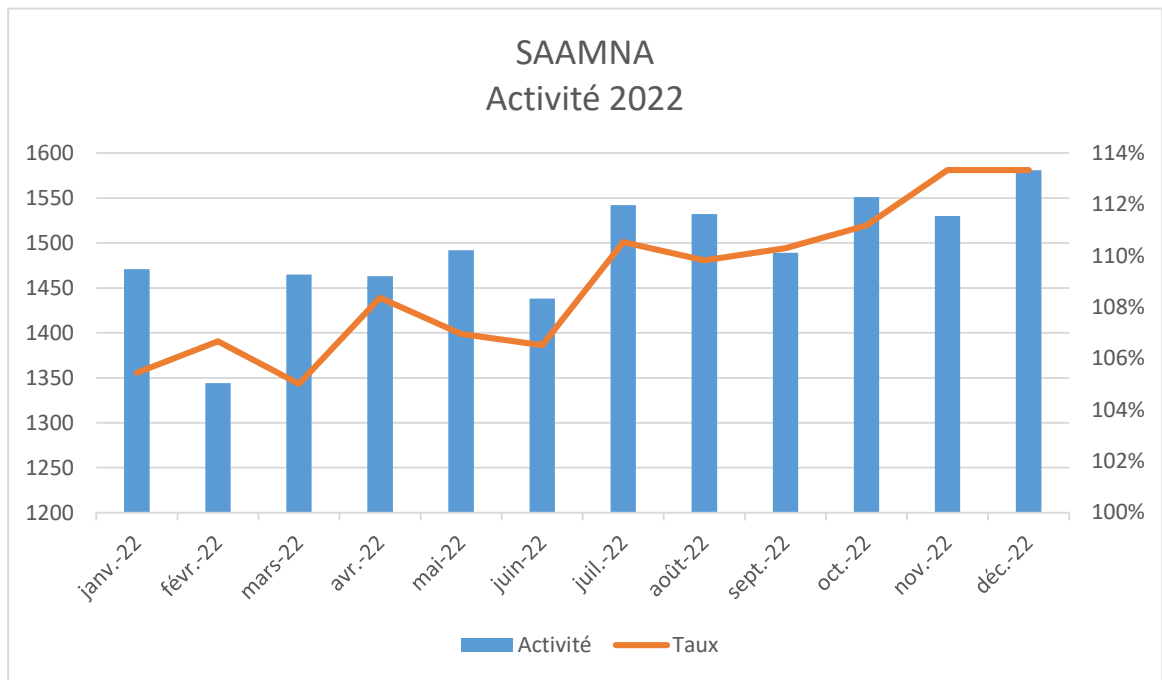


A leurs sorties les jeunes ont tous intégrés un appartement à leur nom. Ils bénéficient pour la plupart des prestations sociales qui leur permettent d'être autonome financièrement.



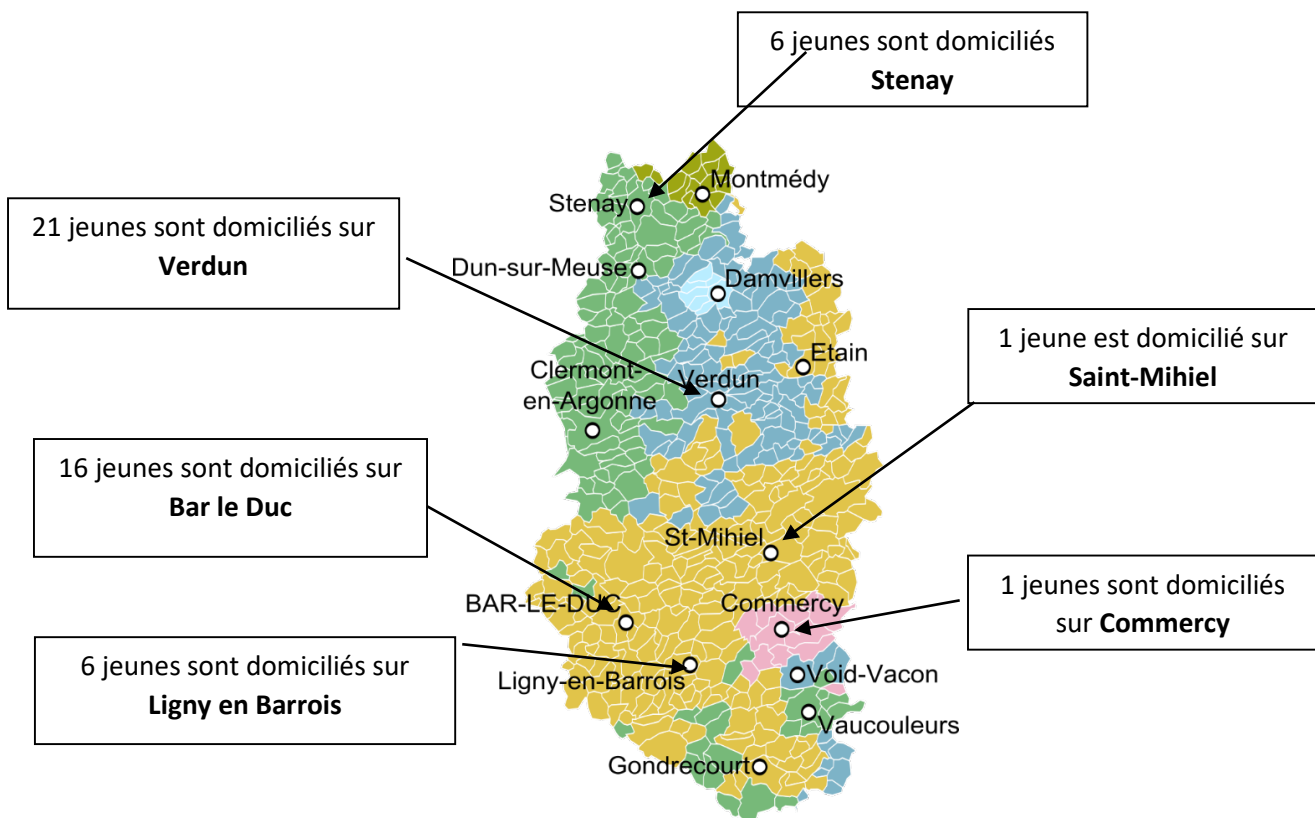
Activité en 2022

En se fondant sur un taux d'occupation à 90%, le service a répondu de façon positive aux attentes puisqu'il atteint un taux d'occupation de 108.92 de moyenne annuelle.



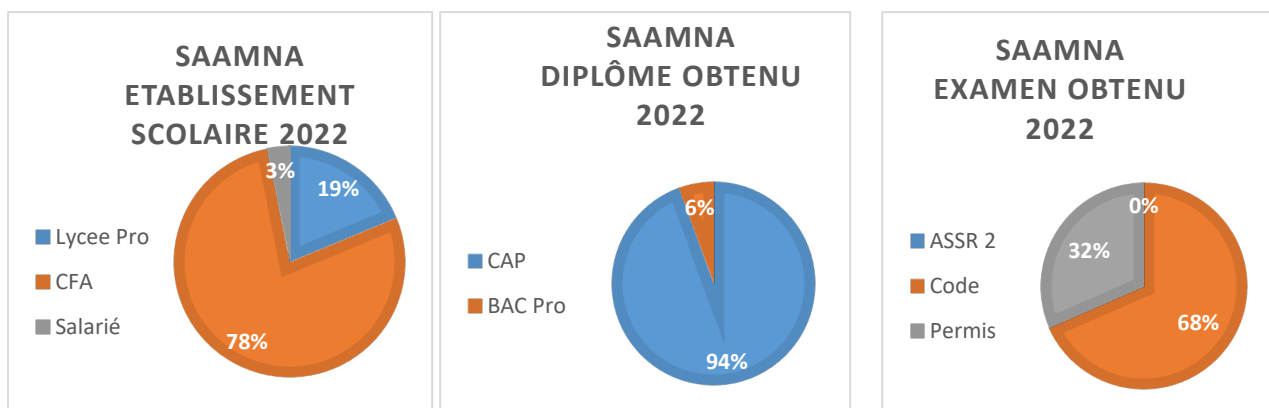
Les lieux de résidence des jeunes :

Ils sont répartis géographiquement en fonction de leurs projets scolaires ou professionnels.



La formation professionnelle ou scolaire :

Au 31 décembre, 50 jeunes sont dans un dispositif d'alternance, soit en lycée professionnel, soit en CFA. Un jeune effectue sa scolarité dans un cursus dit classique.



Vingt-sept jeunes se sont présentés aux examens, vingt-quatre pour le CAP et trois pour le BAC professionnel. Sept ont été ajournés pour le CAP. Certains ont pu bénéficier d'une année supplémentaire avec le même employeur pour retenter l'examen en juin 2024. D'autres jeunes se sont orientés dans d'autres secteurs d'activité, et certains ont été embauchés.

Pour le BAC professionnel, deux jeunes l'ont obtenu dont un avec mention assez-bien, un a été ajourné. Un des trois bacheliers a fait le choix de poursuivre ses études en BTS avec le même employeur.

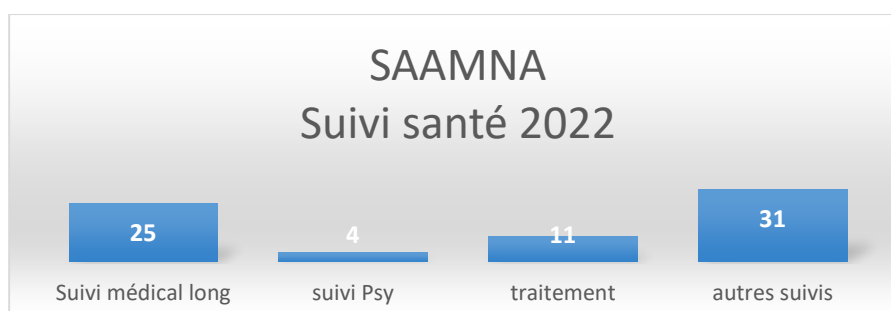
Pour la plupart des jeunes, il est nécessaire de prendre du temps dans l'accompagnement scolaire, la mise en place de temps de révision avant les examens sont des moments indispensables pour les préparer de façon plus sereine à la présentation aux examens.

Les jeunes bénéficient également de temps de soutien scolaire au sein du CFA les lundis matin, et de bénévoles du Centre de Ressources contre l'illettrisme qui les accompagnent de façon individuelle en fonction des possibilités de chacun.

Les jeunes sont impliqués et sérieux dans leur scolarité, ils fournissent les efforts pour atteindre le niveau demandé, même si pour la plupart ils ont suivis une scolarité partielle voire inexistante.

L'obtention du permis est aussi une étape importante dans l'accès à l'emploi. Les employeurs souhaitent que les jeunes puissent être autonomes après leur embauche dans les déplacements professionnels. Il leur est aussi nécessaire afin d'être mobile dans leur future recherche d'emploi.

Santé



Au niveau de la santé, la plupart des jeunes ont des suivis nécessitant dans un premier temps d'être accompagnés dans la compréhension médicale.

Hésitant entre médecine traditionnelle et médecine occidentale, les jeunes ont parfois du mal à adhérer aux propositions du corps médical. Outre cet aspect, la compréhension par des jeunes du vocabulaire médical n'est pas aisée.

Les quatre suivis psychologiques ne sont pas représentatifs des besoins du public MNA. Il s'agit des suivis mis en place à l'extérieur de la structure. L'accès à la thérapie reste compliqué pour ce public puisque la notion de sorcellerie peut être apparenté à la psychologie.

En interne, la psychologue est passée à mi-temps. Elle reçoit plus de jeunes et arrive autant que faire se peut à rassurer les jeunes sur son rôle et sa fonction de psychologue dans l'accompagnement des jeunes. Elle a pu suivre au cours de l'année 2022 une vingtaine de situations.

Les fins d'accompagnements des jeunes ont été en adéquation avec la fin de leur parcours de formation scolaire/professionnelle ou en fonction de leurs capacités à être indépendant.

Toutes les demandes d'orientations qui ont été effectuées par le département ont été acceptées par le SAAMNA en 2022.

Les échéances de sorties ont pu être reportées lorsque des besoins étaient encore présents. Conjointement avec les services MNA du département, les reports ont été effectués pour les raisons suivantes :

- ✓ Traumatismes non traités, ou en cours de traitement nécessitant des démarches de soins et d'accompagnement spécifique.
- ✓ Troubles de d'apprentissage par manque de base (absence d'éducation scolaire, échec à l'examen nécessitant un redoublement).
- ✓ Maladie nécessitant un accompagnement plus particulier.
- ✓ Absence de ressources financières ou démarches administratives en cours de finalisation ne leur permettant pas d'accéder à un logement autonome.

3- Les faits marquants :

Relevons la continuité des ateliers et la mise en place de nouveaux ateliers collectifs, toujours en lien avec les besoins des jeunes préalablement repérés par l'équipe éducative :

- Préparations aux examens : CAP blanc, travail sur l'élocution, mise en situation d'oral...
- Soutien scolaire avec comme appui les jeux de société.
- Code de la route : explication des erreurs, fonctionnement d'un véhicule, explication des panneaux de signalisations...

L'augmentation du temps de psychologue était une bonne nouvelle puisque indispensable pour poser un socle solide dans une démarche de continuité de soins.

Pour deux personnels du SAAMNA, l'obtention du diplôme d'état d'éducateur spécialisé par le biais de la VAE a été une excellente nouvelle.

Nous avons poursuivi le renforcement du travail avec le CPN de Laxou en ethnopsychiatrie, pour des situations individuelles ou des moments de partages entre professionnels.

Notons l'accompagnement de certains jeunes auprès de la maison des adolescents pour amorcer un relais à la sortie des jeunes.

4- Les perspectives :

Un travail de réflexion autour de la recherche de bénévoles par le service est toujours en cours, afin d'accentuer les apprentissages et le soutien scolaire des jeunes.

La mise en place de temps d'échanges avec les partenaires (assistantes sociales de secteur, PMI...) seraient intéressants pour voir comment on peut soutenir les jeunes qui quittent le service et qui ont encore besoin d'être rassurés dans leurs démarches et leurs papiers. Ils se retrouvent souvent bloqués par des boîtes vocales qui remplacent les interlocuteurs et qui sont un réel frein à la compréhension.

La création d'un réseau professionnel qui en favorisant les périodes de stage, permettrait aux jeunes accompagnés de découvrir d'autres métiers.